ESSAI

SUR

L'INOCULATION

DU

VIRUS SYPHILITIQUE,

Par J. J. S. DEGUERRE, Médecin,

Membre de la Société de Médecine clinique de Paris.

Per varios usus artem experientia fecit,
Exemplo monstrante viam.
MANIL. lib. 1. *Astronomic.*

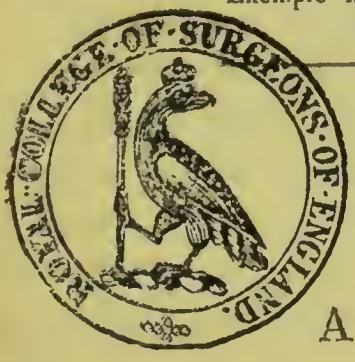

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE FEUGUERAY,
rue Pierre-Sarrazin, n° 7.

AN XI — 1803.

ESSAI

SUR L'INOCULATION

DU VIRUS SYPHILITIQUE.

La nature des virus nous étant inconnue, je ne ferai point d'inutiles tentatives pour découvrir celle du syphilitique (1). Les effets qu'il produit sur les corps où il est appliqué sont les seules preuves de son existence, ainsi que de celle de tous les virus ou principes de contagion. Delà, dans le langage médical, cette convention d'appeler *virus*, *humeur virulente*, toutes celles qui étant appliquées dans certaines circonstances sur un corps sain, sont susceptibles de reproduire chez lui les altérations que présentoit le sujet malade d'où elles ont été tirées : c'est ainsi que nous nommons *virulent* le pus d'un cancer ulcéré, d'un bubon syphilitique, pestilentiel, la matière de l'écoulement d'une blennorrhagie syphilitique, etc. parce qu'étant appliqués sur un homme sain, dans des

(1) Au lieu des mots *vérole*, *vénérien*, dans tout le cours de cet opuscule j'emploierai, comme plus propres, ceux de *syphilis*, *syphilitique*, qu'on peut faire venir soit du grec σιφλὸς, hideux, difforme, languissant, ou bien de σὺν, avec, et de φιλια, amour; ou bien encore de συς, porc, et de φιλια.

circonstances favorables (car l'homme n'est pas toujours disposé à recevoir la contagion), ils occasionnent chez lui des maladies semblables à celles des individus qui les ont fournis.

Je n'entrerai point dans le détail des nombreuses opinions que les anciens auteurs ont eues des virus. Toute la vaste série des hypothèses qu'ils ont posées et soutenues a disparu devant le flambeau de l'expérience et de l'observation. Ne pouvant remonter à la connoissance des causes premières, nous nous bornons à observer les effets constans ou variables qu'elles produisent, à étudier la marche et la terminaison de ces phénomènes, les moyens que la nature emploie pour briser les entraves qu'elle trouve au libre exercice de ses facultés, et ceux que l'art, qui doit toujours être son imitateur, peut mettre en usage pour lever les obstacles qu'elle ne pourroit seule surmonter. Je ne me fatiguerai donc point par de vains efforts pour démontrer, le microscope à la main, que les ravages de la syphilis sont dus à de petits vers qui rongent tout le corps (1). D'un autre côté la chimie, quelque perfectionnés que soient ses procédés, ses moyens d'analyse, manque encore de ceux par lesquels elle puisse nous faire connoître la nature des principes de la contagion. Le pus, de quelque source qu'il puisse provenir, présentera toujours de l'albumine, de la gélatine, plus quelques muriates, phosphates et carbonates de soude et de chaux, et jamais rien qui puisse seulement nous faire

(1) Voyez *de la Génération des Vers dans le corps de l'homme*, par *N. Andry*, chap. XII, aphor. 24, p. 308. *Paris*, 1700.

soupçonner une qualité délétère, qui cependant existe réellement dans quelques-uns de ces fluides.

Mais si nous ne pouvons connoître la composition intime, les principes dont la réunion et les diverses proportions constituent le virus syphilitique, qu'à cette connoissance d'ailleurs ne sont pas, je pense, attachés des résultats bien intéressans pour la curation de la maladie elle-même, car (qu'on me permette cette comparaison) je ne crois pas que la connoissance de la composition du virus variolique eût jamais conduit à la découverte de la vaccine, fille du hasard et du génie observateur du docteur *Jenner;* de même pour le virus syphilitique, quoique ignorant sa nature, nous avons trouvé, non point un virus prophylactique, un virus qui abolisse en nous toute prédisposition à en être affecté, mais des remèdes qui, dans le plus grand nombre des cas, en détruisent les pernicieux effets : si, dis-je, la nature du virus syphilitique nous est inconnue, il n'en est pas de même des effets qu'il produit sur le corps de l'homme. Les ravages de ce terrible fléau sont consignés dans des milliers de volumes que quatre siècles ont vu paroître, et qui tous s'accordent dans la triste peinture d'une des plus cruelles maladies qui assiégent notre existence, maladie d'autant plus affreuse que, corrompant la source de la vie, elle empoisonne la plus douce des voluptés, et frappe de son empreinte, souvent ineffaçable, d'innocentes créatures, victimes des fautes de leurs parens, et qu'il ne nous est pas toujours possible d'arracher aux souffrances et à la mort qui vient mettre un terme à leur malheureuse existence.

De même que les effets du virus syphilitique ont été constatés par l'observation de tous les médecins des der-

niers siècles, l'expérience nous a aussi éclairés sur les routes par lesquelles il peut pénétrer dans un corps sain et y produire les ravages qui caractérisent sa présence. Quoiqu'il n'y ait plus de doute sur quelques-uns de ces points, il n'est cependant pas hors de propos de les passer tous en revue, soit pour rapporter à chacun d'eux les preuves dont ils ont besoin pour n'être point révoqués comme incertains, soit pour, par le tableau des dangers auxquels elles s'exposent, réveiller l'attention de bien des personnes trop peu soigneuses de prendre les précautions nécessaires pour se conserver à l'abri des effets de ce poison, ou pour ne point le communiquer à leur insçu à d'autres personnes saines.

Soit que la syphilis fût nouvelle et apportée des parages de l'Amérique, ou que déjà connue dans l'ancien continent elle n'eût fait alors qu'acquérir une plus grande intensité lorsque la maladie, sur la fin du quinzième siècle, régna épidémiquement et désola en peu d'années tous les états d'Europe, si l'on en croit une multitude d'auteurs, elle se développoit spontanément et par l'influence seule du régime et de l'air : l'air lui-même, suivant eux, étoit dans bien des cas le véhicule de la contagion, ce qui contribua à la répandre en aussi peu de temps de l'Italie, où fut le premier foyer de l'épidémie, jusques aux lieux les plus reculés de l'Europe, où elle se rencontre encore aujourd'hui. Je suis loin de méconnoître l'air comme cause agissante dans la propagation des maladies contagieuses, mais c'est alors par son influence générale qui modifie notre manière d'être et nous prédispose à l'action de la cause morbifique. Je pense avec les modernes que la syphilis, quelque violente qu'elle ait

été, puisqu'on la comparoit alors à la peste, comme cette dernière maladie, ne peut se propager que par le contact du virus ou d'un corps qui le recèle, et que l'air n'en peut jamais être le véhicule. Tant de causes ont pu induire nos ancêtres en erreur sur le développement spontané de cette maladie ; la honte qu'ont les malades d'avouer les fautes qu'ils ont commises, le simple contact d'une personne ou d'un objet infecté communiquant très-souvent alors la maladie, et bien d'autres choses, leur en auront imposé. Maintenant la syphilis, quoique toujours hideuse, se montrant sous un aspect moins farouche, ne nous fait plus craindre une semblable voie de communication, fût-elle même aussi réelle qu'on a paru le croire.

Le rapprochement des sexes, nécessaire à la formation d'un nouvel être, avec les jouissances qui en sont inséparables et que la nature y a attachées pour exciter chaque animal à se reproduire, apporte souvent les germes d'une maladie qui doit changer nos souvenirs agréables en des regrets aussi amers qu'inutiles : c'est même là la source où les deux moitiés des humains puisent le plus communément la syphilis. Soit qu'une femme infectée et ayant une blennorrhagie, une blennorrhée, des ulcères ou des excroissances syphilitiques aux parties génitales, ou bien que seulement celles-ci recèlent du virus qui vient d'y être déposé et n'y a point encore produit d'effets, soit encore que cette femme communique la maladie à un homme sain ou qu'elle la reçoive, si elle est saine, d'un homme portant quelque affection syphilitique aux parties de la génération, l'infection n'en a pas moins lieu. Cette espèce d'inoculation est si commune qu'il seroit superflu d'en rapporter des exemples.

Il est hors de doute qu'une femme saine recevant dans ses bras un homme infecté de syphilis générale, mais qui n'a aucune affection locale aux parties de la génération, peut concevoir et mettre au monde un enfant qui porte l'empreinte de la maladie dont son père étoit attaqué. L'on ne voit que trop souvent de ces jeunes êtres souffrir des maux qu'ils n'ont point mérités, tristes fruits des débauches de l'auteur de leurs jours, qui leur donnant la vie les dévoua au malheur et souvent à la mort. Entre plusieurs observations qui constatent cette transmission de la syphilis du père au fœtus, je choisis celle rapportée par M. Swédiaur (1). C'étoit un dragon affecté d'un ulcère syphilitique à la gorge qui résista long-temps au mercure. Pendant le traitement il habita avec sa femme, qui n'a jamais eu aucun mal syphilitique. L'enfant qu'elle mit au monde fut attaqué, quelques semaines après sa naissance, d'un ulcère syphilitique à la gorge, dans le lieu même où le père avoit le sien.

Malgré le sentiment de *Boerhaave* (2) et de son commentateur, malgré celui du célèbre *Astruc*, qui dit, relativement à la possibilité de la transmission de la syphilis d'une mère infectée au fœtus qu'elle renferme en son sein (3), « qu'on a reconnu par expérience qu'une mère » qui a la vérole met au monde des enfans foibles, lan-

---

(1) *Traité des Maladies vénériennes*, t. 2, page 91. *Paris*, an 9.

(2) Aphor. 1441.

(3) *De Morb. vener.*, lib II, cap. 1. « *Imò compertum* » *est ab infecta matre partus edi squalidos, semiputres,* » *ulcerosos, verè syphiliticos* ».

» guissans, d'une mauvaise constitution, à demi-pourris, » converts d'ulcères et véritablement vérolés ». Un auteur moderne très-estimable (1), parce qu'il n'a jamais pu par lui-même ou par ses amis avoir la certitude d'une semblable transmission, révoque en doute cette voie d'inoculation syphilitique. Ses motifs peuvent être très-louables, car il est bon de ne pas toujours croire facilement et citer ensuite avec confiance ; mais quand des auteurs dont la sincérité a toujours été reconnue, qui ne parlent d'ailleurs que d'après l'expérience, avancent un semblable fait, c'est, ce me semble, pousser trop loin le pyrrhonisme que de ne s'en rapporter alors qu'à soi-même sur le point en litige. Si l'on vouloit scruter attentivement les recueils d'observations, on en trouveroit, je pense, suffisamment pour légitimer l'autorité d'*Astruc*. M. le professeur *Pinel* a donné, dans le Journal rédigé par M. *Fourcroy* (2), la description d'un fœtus de huit mois né rachitique. Il est à regretter de ne trouver aucun détail sur l'état de la mère pendant la gestation ; car, comme le rachitis n'est, d'après les observateurs (3), qu'une maladie consécutive à plusieurs autres, mais le plus souvent au vice vénérien, on ne peut raisonnablement présumer d'autres causes de la maladie de ce fœtus

---

(1) M. Swédiaur, *Traité des Maladies vénériennes*, t. II, p. 92.

(2) *La Médecine éclairée par les Sciences physiques*, t. I, p. 111. *Paris*, 1791.

(3) *Observation sur la nature et le traitement du Rachitisme*, par *M. Portal*. Paris, 1797. Sauvages, *Nosol. méth.*, classe VII, sect. II.

qu'une syphilis qui lui aura été communiquée par la génération. Puisqu'il est bien reconnu que la semence virile peut transmettre la syphilis, qu'y a-t-il donc de répugnant à admettre la même chose chez la femme, puisque d'ailleurs l'expérience l'a prouvé? Je ne veux point entrer dans les hypothèses sur la théorie de la génération, sans adopter de préférence le système des ovaristes, celui des animalculistes ou celui des anciens sur les deux semences, etc. Toujours est-il certain que la femme n'est point passive dans l'acte de la génération, et qu'au-moins, comme l'arbre vigoureux sur lequel le guy (*Viscum album*, Lin.) vient établir son gîte, qui communique à son hôte parasite les qualités de ses propres sucs dont il le nourrit, de même la femme fournissant tout pour la nourriture du fœtus, depuis ce point d'abord imperceptible, jusqu'à ce qu'au terme de neuf mois il ait acquis un volume considérable, lui communique, avec les matériaux de sa nutrition, les germes d'une maladie dont elle est entièrement infectée, et qui ne peut manquer de faire chez celui-ci des progrès d'autant plus dangereux que son organisation à peine ébauchée n'oppose qu'une foible résistance aux causes destructives.

La syphilis peut encore s'inoculer par le contact d'une partie infectée et ulcérée sur une saine et recouverte de son épiderme. Sans être communs, les faits qui attestent la possibilité de cette espèce d'inoculation, sont encore assez nombreux pour mettre cette question hors de doute. On trouve dans le journal de médecine (1) l'observation d'une syphilis générale contractée par un

(1) Tom. x, pag. 232. *Paris*, 1759.

chirurgien accoucheur célèbre, pour avoir introduit sa main exempte d'excoriations et d'égratignures, dans la matrice d'une femme infectée, pour changer la position vicieuse d'un fœtus dont elle accouchoit avant terme. Quinze jours après cet attouchement, il lui survint à l'extrémité du doigt un phlegmon qui occasionna la chute de l'ongle; alors divers engorgemens douloureux des glandes du col et de l'aisselle auxquels succédèrent des dartres farineuses et rongeantes sur l'avant-bras et sur le reste du corps, des taches jaunâtres et proéminentes. Ce chirurgien méconnoissant son état, ne cessa de voir sa femme et lui communiqua la vérole, qui, chez l'un et l'autre, céda facilement au traitement mercuriel, après avoir pendant long-temps résisté à tous les autres remèdes. On voit encore dans le même recueil (1) l'observation d'un homme, qui s'étant laissé toucher le gland par une femme infectée, qui avoit auparavant exercé sur elle-même des attouchemens, il lui survint deux chancres. Ceux qui fréquentent les hôpitaux ou qui traitent des malades en ville, ont pu souvent voir les personnes affectées d'une blennorrhagie syphilitique, toucher les parties douloureuses, porter ensuite leurs mains souillées de virus sur la peau du visage, et s'inoculer ainsi la syphilis. Sydenham (2) a vu la vérole se communiquer à des enfans qui couchoient avec des personnes affectées de cette maladie; et M. Swédiaur (3) rapporte aussi l'observation de deux jeunes filles qui sont dans ce cas; mais

(1) Tom. LV. *Paris*, 1781.

(2) *Médecine pratique.* Paris, 1774.

(3) *Traité des Maladies vénériennes*, t. II, p. 89.

on a toujours alors observé que les personnes qui avoient communiqué la maladie, portoient quelques affections syphilitiques cutanées. Si nous pouvons gagner la syphilis par le simple contact d'une partie saine sur une infectée, le danger augmente lorsque l'épiderme n'est pas intact : la plus petite solution de continuité favorise l'absorption du virus; et l'on voit tous les jours des personnes qui, ayant quelques excoriations, s'exposent à la contagion, recevoir par là l'infection générale si elles n'ont pas le bonheur d'en être quittes pour de simples affections locales. S'il falloit appuyer cette assertion sur les observations, je trouverois de nombreux exemples de sages-femmes et d'accoucheurs, qui par cette voie sont devenus victimes des soins généreux qu'ils ont donnés à des femmes infectées.

Une des voies par lesquelles cette cruelle maladie se propage (et malheureusement elle n'est point la plus rare) est l'alaitement; non point qu'il soit encore démontré que ce fluide si nécessaire à la conservation du nouveau né, le lait, puisse lui transmettre le germe destructeur de sa santé, et parfois de sa vie; mais les mamelons des nourrices, la bouche des enfans sont souvent le siége d'ulcères syphilitiques primitifs ou consécutifs : ici, comme dans le coït, le contact de ces ulcères ou seulement de l'humeur qui en découle, peut produire la maladie dans le sujet sain qui s'y est exposé. Que d'honnêtes nourrices, sur-tout dans les environs des grandes villes, ont été victimes des soins qu'elles donnèrent à des enfans infectés! Combien aussi de parens, dans la même situation, se sont vu frustrés de leurs plus chères espérances en voyant rapporter leur tendre progéniture, na-

guères sortie saine des foyers paternels, et y rentrant ensuite souillée d'une maladie jusque-là inconnue à ces malheureuses familles! Ces faits sont loin d'être ignorés; le vulgaire même les connoît, et ne met cependant pas plus de scrupule dans le choix de ses nourrices, que s'il étoit persuadé qu'il ne peut en résulter rien de fâcheux pour l'enfant qu'il leur confie. Cette habitude vicieuse est tellement enracinée, qu'elle a résisté à la voix réunie des philosophes et des médecins; heureux encore quand la contagion communiquée par cette voie se borne à l'enfant et à la nourrice! Celle-ci, lorsqu'elle a reçu la syphilis de son nourrisson, la communique d'autant plus facilement à son mari ou à d'autres hommes, que, forte de la certitude de n'avoir cohabité avec aucune personne infectée, elle se croit exempte d'une maladie qui déjà se fait sentir, et va dès-lors étendre au loin ses ravages. C'est ce qui est arrivé à Montmorency (1) où fut porté un enfant de Paris, infecté de syphilis : il la communiqua à sa nourrice, celle-ci à son mari qui la transmit à une autre femme; et ainsi, de proche en proche, presque tout le village fut infecté. Toutes les nourrices communiquèrent la maladie à leurs nourrissons; ceux-ci avoient des symptômes du rachitisme le mieux caractérisé. On trouve aussi dans le journal de médecine (2) une observation de *Dibon*, qui constate la communication de la syphilis d'un nourrisson à sa nourrice, et de celle-ci à son mari et à tous ses enfans. *Van-Swie-*

(1) Voyez *Observat. sur le Rachitis*, par M. *Portal*, page 38.

(2) Tom. x, pag. 415. *Paris*, 1759.

ten (1) rapporte qu'une femme habituée à téter les accouchées pour leur désemplir les mamelles, ne voulant pas discontinuer cette occupation, quoiqu'elle eût un chancre syphilitique à la langue, communiqua la vérole à plusieurs d'elles, celles-ci à leurs maris et à leurs enfans : le plus grand nombre de ces derniers mourut. Un autre auteur (2) rapporte que toute une ville fut infectée de cette maladie, parce que plusieurs femmes avoient charitablement alaité deux enfans exposés, et qui en étoient affectés. Un plus grand nombre de citations deviendroit fastidieux, et ne feroit que confirmer ce que celles-ci prouvent déjà suffisamment.

Les baisers contribuent aussi quelquefois à la propagation de la syphilis, lorsqu'une des deux personnes porte des ulcères de ce caractère ou quelques autres affections semblables aux lèvres, ou bien à quelques-unes des parties intérieures de la bouche ; dans ce dernier cas, la salive mêlée au pus, devient le véhicule de la contagion, et transmet aux parties qu'elle touche les germes de la maladie ; l'on est alors d'autant plus exposé à en être affecté, qu'on présente une plus grande surface de la membrane muqueuse au contact du fluide délétère, ce qui arrive, pour me servir de l'expression de *Van-Swieten* (3) *Cum juvenes calida figant basia.... linguis que micantibus.* Mais comme ceci n'est le plus souvent que le prélude de choses plus graves, et que le coït suit communément un semblable début, l'on doit plutôt rapporter

---

(1) *Comment. in Boerhaav.*, aphor. 1441.

(2) Vercelon., *de Pudendor. morb.*, cap. 4, p. 205.

(3) *Loco jam citato.*

à cette dernière cause la maladie qui peut survenir. Il est cependant des exemples de personnes, qui s'étant bornées à ces premières approches, ont contracté l'infection syphilitique. M. Cullerier, chirurgien en chef de l'hospice des vénériens à Paris, a donné dans ses cours particuliers, l'observation d'une jeune demoiselle qui reçut sur la bouche un baiser d'un officier, qui tâcha même d'introduire sa langue entre les lèvres de la jeune personne : celle-ci eut au bout de quatre ou cinq mois, une tumeur ulcérée à une des lèvres, qui fut prise par deux des plus célèbres chirurgiens de la capitale, pour un cancer dont ils conseillèrent l'extirpation. La malade craignant cette opération, se présenta à M. Cullerier, qui eut d'abord des doutes sur le caractère syphilitique de l'ulcère, malgré que la malade, avec toute la candeur de son âge, déclarât n'avoir jamais vu d'homme, et qu'elle se ressouvenoit seulement du baiser reçu quatre mois auparavant : il visita les parties génitales, et trouva quelques excroissances d'apparence syphilitiques; mais l'hymen intègre et fermant presqu'entièrement l'entrée du vagin, qui étoit très-étroit et conservoit toutes ses rides. La malade subit un traitement mercuriel; tous les symptômes, et même ce que l'on croyoit un cancer, disparurent entièrement. Nous avons aussi vu un peu plus haut, l'observation de *Dibon* sur une syphilis communiquée par l'alaitement; cette malheureuse nourrice, outre son mari qu'elle infecta, transmit la maladie à ses trois enfans. Quelle voie plus probable pour une semblable transmission, que les baisers qu'une tendre mère prodigue toujours à ses enfans et à ceux des autres, que les besoins de sa famille la contraignent d'adopter! Ce-

pendant ici la syphilis a pu se communiquer d'une autre manière, et peut-être des deux à-la-fois : cette autre voie est la cuiller dont la nourrice se sert pour faire manger son nourrisson ; lorsqu'elle lui donne ses soins, entourée de sa jeune famille, la même cuiller sert à distribuer le même aliment à toutes ces petites personnes ; la nourrice puise la soupe ou la bouillie dans le vase qui la contient, porte la cuiller à sa bouche (car cette habitude est presque générale parmi les mères et les nourrices), ajuste, avec ses lèvres et sa langue, ce qui est sur cette cuiller pour le rendre propre à la capacité de la bouche des enfans, et leur distribue à la ronde une nourriture commune. On voit que la cuiller, ayant touché les ulcères syphilitiques de la bouche de l'enfant ou de la nourrice, aura communiqué aux personnes qui s'en seront servie, le virus dont elle étoit souillée. Les verres à boire sont aussi dans le même cas ; ils peuvent propager le virus syphilitique comme l'a prouvé le professeur *Chret. Geofroy* dans un ouvrage écrit en allemand (1), qu'il a publié sur ce sujet il y a déjà plusieurs années. Tous ces faits ne permettent plus de douter que la syphilis se communique quelquefois par cette voie.

La transplantation des dents n'étant pas connue des anciens, il ne faut pas aller chercher chez eux des preuves sur la possibilité de transmettre le virus syphilitique par cette voie. Un auteur digne de foi (2) rapporte l'observation d'une fille qui périt d'une syphilis qu'elle avoit

---

(1) Die venerische Anstekung durch Gemeinschaftliche, etc. *Weissenfels* und *Leipsig*, 1787.

(2) *M. Swédiaur*, ouvrage cité, t. 2, pag. 97.

contractée en se faisant transplanter une dent tirée d'une personne qui paroissoit saine. Le virus, dans ce cas, fut-il communiqué par les humeurs que contenoit la dent, ou bien celle-ci toucha-t-elle la surface de quelque ulcère qu'on n'avoit point apperçu dans la bouche de la personne qui la fournit ? C'est ce qu'il seroit très-intéressant à connoître ; mais la brièveté de l'observation ne permet pas de décider cette question.

Lorsqu'on voit le virus variolique se communiquer par une piqûre, une incision faite avec un instrument qui en étoit souillé, l'on ne fera pas de difficulté pour croire à la parité d'action du virus syphilitique ; l'on sera même forcé de l'admettre, lorsqu'on verra l'expérience nous le prouver d'une manière irréfragable. C'est ce qui a réellement eu lieu dans le fait que rapporte *Van-Swieten* (1) d'après *Schenckius*. Plusieurs personnes rassemblées dans un bain, en Moravie, au mois de décembre de l'hiver rigoureux de 1557, contractèrent la vérole pour s'être fait appliquer des ventouses que le barbier du lieu scarifia avec un instrument (2) qui avoit servi au même usage sur un sujet infecté. Un jeune médecin que je connois particulièrement, et sur la sincérité duquel on peut compter, m'a rapporté qu'un meûnier, habitant des frontières de Suisse, qui grossissoit le nombre des charlatans dont ce pays est infesté, étant affecté d'une syphilis générale, communiqua cette maladie à plusieurs personnes par la

---

(1) *Loco priùs dicto.*

(2) Je pense que cet instrument étoit souillé du pus de quelque ulcère syphilitique du sujet sur lequel il avoit précédemment servi.

lancette dont il se servoit pour les saigner, et qu'il ne nettoyoit jamais qu'en la couvrant de sa salive, qui probablement receloit le pus de quelques ulcères qu'il avoit à la bouche.

Tout homme qui fréquente les hôpitaux est à même d'observer que quelques chirurgiens ne sont pas assez attentifs à se servir des instrumens qu'ils emploient dans le traitement des maladies vénériennes, et qu'en général ils les laissent dans une malpropreté plus dangereuse en ce cas qu'en tout autre. La sollicitude continuelle de M. Percy, mon chef à l'armée du Rhin, pour tout ce qui pouvoit améliorer le sort des malades, les conseils paternels qu'il ne cessoit de donner aux nombreux chirurgiens qui étoient sous ses ordres, avoient totalement fait disparoître ces abus des hôpitaux de l'armée. Je voudrois pouvoir en dire autant de tous les autres lieux destinés au traitement des malades; mais malheureusement l'on voit encore des chirurgiens appliquer à la bouche la spatule avec laquelle ils viennent de nettoyer un ulcère syphilitique, sonder un sinus simple avec le même stilet qui vient de servir à parcourir les détours sinueux d'un bubon ulcéré et fistuleux, faire des injections dans une fistule simple avec la seringue dont ils se sont l'instant d'auparavant servis pour pousser un liquide dans l'urètre affecté d'une blennorrhagie syphilitique. Tout le monde connoît ces bougies, ces sondes banales destinées au service de toute une salle, qui traînent négligemment dans l'appareil des chirurgiens, et que l'on fait sans précaution passer de l'urètre de l'un dans celui de l'autre, et communiquer ainsi à l'un la maladie de l'autre. Les chirurgiens qui ont commis ces fautes ont trop souvent été témoins des acci-

dens qu'elles ont entraînés, pour que je m'arrête à en rapporter des exemples : heureux quand seulement les plaies qu'ils ont touchées avec de semblables instrumens se sont changées en ulcères syphilitiques sans causer une infection générale ; mais le résultat n'a pas toujours été aussi favorable aux malades.

Il est connu de tous les chirurgiens, qu'on se sert fréquemment de caustiques, et sur-tout de pierre infernale (*nitrate d'argent fondu*), pour détruire des excroissances syphilitiques, ou pour réprimer les chairs fongueuses qui s'élèvent des ulcères de même nature ; mais quelques-uns d'entre eux peuvent ignorer que ce même caustique étant ensuite transporté sur une surface saine ou une plaie simple, peut communiquer le virus syphilitique et causer une infection générale ; c'est cependant ce que prouvent des observations consignées dans le Journal de Médecine (1) par *Cambotte,* chirurgien d'une maison de santé, rue du Petit-Vaugirard. La première est celle d'un bon et simple campagnard qui, croyant avoir la vérole, se confia à un charlatan qui la lui donna réellement en appliquant sur son gland une pierre infernale qui venoit de servir à cautériser plusieurs excroissances syphilitiques. Il survint au lieu touché un grand chancre avec impossibilité de découvrir le gland, etc. Ce chancre dura quelque temps, puis se cicatrisa et fit place à des crêtes de coq qui repullulοient après avoir été excisées. La seconde est celle d'un jeune homme affecté d'une gonorrhée cordée, qui depuis un an avoit résisté à deux traitemens mercuriels ; il se laissa appliquer sur le gland une pierre infernale qui ve-

(1) Année 1781, tome 55.

noit de servir sur des vénériens ; il y survint une inflammation vive, et après la chute de l'escarre, des porreaux s'élevèrent et firent des progrès très-rapides. Un traitement mercuriel administré après ces accidens fit tout disparoître. Ces observations sont plus que suffisantes pour prouver aux chirurgiens l'importance de la propreté dans les instrumens dont ils se servent, sur-tout s'ils ont été employés sur des sujets affectés de syphilis. Le linge et la charpie ne demandent pas moins d'attention de leur part ; préparés souvent par les mains des malades eux-mêmes, conservés dans des appareils qu'on laisse négligemment séjourner dans les salles sans être couverts ou fermés, les malades pouvant à chaque instant venir, les mains souillées du mucus d'une blennorhagie syphilitique, prendre quelques brins de charpie, les rejeter ensuite dans l'appareil, etc. infecter ce qui doit servir aux pansemens suivans : c'est ainsi qu'on voit diverses espèces de contagions se communiquer et étendre leurs ravages (1).

Les vêtemens et tout autre objet destiné à être en contact avec la périphérie du corps, étant souillés de virus syphilitique par le pus d'un ulcère ou le mucus d'une blennorrhagie, peuvent inoculer les germes de cette maladie. Des auteurs dignes de foi en rapportent des exemples, et cette voie, la plus insidieuse de toutes celles par lesquelles la maladie se transmet, compte plusieurs victimes ; d'innocentes personnes, de jeunes beautés, aux premiers jours de leur printemps, sont descendues dans la tombe, et n'ont dû leur mort prématurée qu'au poison

(1) *Voyez* Pouteau, *Œuvres posthumes*, t. III, p. 227.

caché dans des vêtemens que l'inexpérience de leur âge ne leur permettoit pas de suspecter. Le vénérable *Fabrice de Hilden*, aussi sincère que profondément instruit, rapporte à ce sujet (1) qu'une jeune demoiselle de Dussel-

---

(1) Pour ne pas affoiblir le style de l'auteur, je vais rapporter ses propres paroles.

Guihelm. Fabricii Hildani observat. et curat. chirurg Centuria 1ª.

OBSERVATIO C.

« Puella quædam 15 annos nata, ex nobili familiâ orta, » cum Dusseldorpii in catervâ atque conventu nobilium ba- » chanalia celebraret, factum est, ut adolescentes virginum » vestes, et vicissim virgines adolescentum caligas et vestes » induerent. Undè non multo post puella, ejusmodi vesti- » mentis usa, circa pudenda dolorem contraxit et pruritum » percepit, moxque exortæ sunt pustulæ et ulcera maligna, » quæ tamen matri ob verecaudiam indicare ausa non fuit, » usque dum propter ingravescentia ulcera et doloris vehe- » mentiam incedere vix posset amplius. Tandem autem ac- » cersitus, inveni pudenda et partem colli uteri et vesicæ ad » intestinum rectum usquè fœtidissimo ulcere exesa : sphinc- » teres quoque tum vesicæ, tum intestini recti erosi erant : » quæ propter urina simul et excrementa alvi involuntariè » effluebant. Res erat horrenda : præter ulcus enim dolores » acutissimi, febris continua et ardens, vigiliæ, nausea, et » cibi fastidium aderant. Atque in eâ miseriâ intra paucos » dies puella decessit.

» Cum autem ante obitum, de hujus morbi causâ investi- » gandâ mecum solliciti essent parentes, atque ex ipsâ puellâ » olfacere vellent, num ex copulatione cujusdam morbum

dorff s'étant masquée pendant le carnaval avec les habits d'un jeune homme infecté de syphilis, contracta cette maladie dont elle mourut, n'ayant osé déclarer que très-tard l'état fâcheux où elle l'avoit réduite, et ses parens ne soupçonnant point cette contagion.

Gabriel Faloppe (1) dit s'être entretenu avec un vieillard qui avoit chez lui deux vérolés pleins d'ulcères aux parties postérieures, et qui assuroient avoir pris le mal par l'usage des mêmes latrines. On pourroit encore tirer plusieurs faits semblables des observateurs. Quoique je n'ignore pas combien certains malades cherchent à en imposer au médecin sur l'origine de cette maladie, quoique j'aie moi-même entendu plusieurs fois les fables qu'ils content à ce sujet, je ne puis me refuser de croire à des observations semblables, observations que nous sommes encore à même de vérifier quelquefois. Nous voyons le virus syphilitique appliqué sur un cylindre de nitrate d'argent fondu, sur une bougie où il s'est desséché, ou sur tout autre instrument, inoculer la syphilis lorsqu'on le met en contact avec une partie saine, sur-tout celles qui sont tapissées par les membranes muqueuses. Pourquoi voudroit-on que la même chose n'arrivât pas à ce même virus appliqué sur les lunettes des latrines? Les parties saines sont communément alors

---

» contraxisset. Illa se nunquàm virum cognovisse multis jura-
» mentis affirmabat. Inquisitione itaque factâ, adolescens
» (cujus caligas puella in suam perniciem præter fas et
» decorum induerat) lue venerea gravissimè infectus in-
» ventus est. »

(1) *Tractat. de morb. Gallico*, cap. 22.

exposées pendant un temps suffisant à son contact, le gland le plus souvent découvert, les grandes lèvres un peu écartées peuvent frotter sur les surfaces couvertes de virus, en détacher, le retenir et par là produire l'infection syphilitique.

Il est fâcheux que le commentateur de *Boerhaave* (1) ne présente pas d'observations à l'appui de ce qu'il dit sur la possibilité de la transmission du virus syphilitique par les sueurs qu'il paroît admettre. *Fabrice de Hilden* (2) rapporte bien l'histoire d'un galeux qui, en 1609, fut infecté d'une syphilis dont il mourut, pour avoir couché dans des draps où avoient auparavant sué plusieurs vérolés. Quoiqu'il y ait encore dans les recueils des auteurs quelques observations à-peu-près semblables, on est loin d'admettre comme démontrée cette voie d'inoculation syphilitique, parce qu'aucune de ces observations n'est exempte de motifs de suspicion. En effet, tous ces auteurs nous parlent bien de syphilis contractée pour avoir couché dans des draps où avoient sué des vérolés, mais ils omettent de nous dire en quel état étoient ces derniers ; s'ils avoient des ulcères, des dartres, des tubercules, des excroissances syphilitiques? Il est même très-probable que quelques affections semblables existoient, et que le pus qui en découloit s'étant attaché aux draps, aura ensuite été resorbé par les vaisseaux lymphatiques de la partie saine qui se sera trouvé exposée à son contact, et aura produit ainsi l'infection.

Voilà, ce me semble, toutes les voies par lesquelles

---

(1) Aphor. 1441.

(2) *Observat. et curat. Chirurg.*, centuria 5a, obs. C.

l'inoculation syphilitique peut se faire; s'il est quelques circonstances que je paroisse avoir omises, c'est qu'elles sont semblables à celles que je rapporte, ou bien qu'on peut les faire rentrer dans le même cadre : ainsi, sans m'étendre davantage sur un point où j'ai déjà peut-être été trop diffus, je vais essayer d'exposer les avantages que l'on pourroit retirer de la pratique de cette inoculation dans le traitement de quelques maladies; non point à la manière de celle du virus vaccin, comme un moyen prophylactique, mais seulement comme procédé curatif dans une partie du traitement des affections syphilitiques.

L'écoulement d'une blennorrhagie ou blennorrhée syphilitique, comme toutes les autres évacuations maladives, peut être supprimée par une foule de causes dont l'énumération seroit ici déplacée. Cette suppression est le plus souvent le signal de quelque événement fâcheux dans l'économie animale; car, outre le gonflement inflammatoire de l'un ou des deux testicules qui en est la suite la plus immédiate, et qui peut par la suppuration de ces organes rendre l'homme impropre à l'exercice des fonctions qui caractérisent son sexe, les malades sont souvent affectés de phlegmasies de la plèvre ou des poumons, qui débutent par des symptômes d'une telle intensité, qu'ils ne pourroient s'accroître et parcourir leurs périodes sans danger pour la vie de l'individu qui les présente; non moins souvent aussi survient une ophtalmie tellement grave, qu'elle peut entraîner à sa suite la cécité par l'épaississement ou l'obscurcissement des membranes de l'œil, et quelquefois par la suppuration de cet organe, terminaison d'autant plus fâcheuse qu'elle expose

les jours du malade à un danger imminent. Les moyens ordinairement employés pour combattre ces affections lorsqu'elles dépendent de toute autre cause ne réussissant point dans ce cas, les médecins tournèrent leurs regards vers l'écoulement supprimé ; et, sans entrer dans le chaos d'explications par lequel on fit voyager les humeurs, on vit dans cette suppression la cause de la nouvelle maladie, et l'on dut chercher en l'enlevant à détruire ses premiers effets. Les moyens employés ont été différens et ont eu diverses issues ; les sangsues, les bains, les cataplasmes, l'opium, ont quelquefois réussi et d'autres fois manqué de succès. Ces effets variés sont essentiellement dépendans de l'état où ils ont trouvé les parties sur lesquelles ils ont été appliqués. L'urètre et la verge en entier, lors de la suppression d'une blennorrhagie, peuvent être dans deux états différens et diamétralement opposés : l'inflammation ou l'irritation et le relâchement. Dans le premier cas, les remèdes employés ont pu réussir à rappeler l'écoulement et à dissiper les suites de sa suppression ; mais, dans le cas de relâchement, d'atonie, que peuvent tous ces remèdes qui tendent directement à augmenter l'état maladif ? L'expérience a prononcé : ils ne réussissoient pas à rétablir l'écoulement sur le retour duquel on fondoit toutes les espérances. Le desir de soustraire les malades aux dangers qui les menaçoient excita les praticiens à la recherche du moyen d'être plus heureux qu'on ne l'avoit jusqu'alors été ; on le trouva dans l'inoculation syphilitique, mise en usage pour la première fois par M. Percy, professeur de cette école, à qui appartient la gloire de cette découverte utile à l'humanité. Postérieurement à cette époque, le Journal

de médecine (1) rapporta l'exemple d'un chirurgien de Lyon qui, pour rappeler l'écoulement d'une gonorrhée supprimée dont l'humeur portée par métastase sur la poitrine menaçoit la vie du malade (je me sers des termes propres du Journal), les remèdes les plus opportuns ayant été sans effet, ce chirurgien prit le parti d'introduire dans l'urètre de son malade une bougie enduite de la matière gonorrhoïque d'un homme affecté d'une gonorrhée bénigne ; l'écoulement reparut et débarrassa, comme par enchantement, les poumons de l'humeur virulente qui les opprimoit. Cette pratique ne fut pas perdue pour l'art, et depuis ce temps l'on a plusieurs fois, dans des cas semblables, employé le même moyen avec un égal succès. Il seroit inutile d'en rapporter d'autres exemples, parce qu'étant assez communs, ils sont connus de tous ceux qui se sont occupés de cette partie du traitement antisyphilitique.

Maintenant qu'on sait qu'un stimulant mécanique ou chimique peut, étant appliqué pendant un certain temps au canal de l'urètre, causer un écoulement blennorrhagique, on proposera peut-être ces moyens pour remplacer l'inoculation syphilitique, comme moins dangereux dans leurs suites et aussi sûrs dans leurs résultats. L'expérience n'ayant point encore suffisamment prononcé, on ne peut que former des conjectures plus ou moins probables. Les stimulans mécaniques tels qu'une sonde, une bougie, etc. exercent d'abord une impression assez vive sur la membrane muqueuse ; mais le propre de celle-ci étant de s'habituer au contact des corps

(1) Année 1787.

étrangers, ils deviennent en peu de temps incapables de causer la moindre excitation ; ils ne pourroient donc remplir nos vues dans le cas présent, aussi les abandonnerons-nous comme incertains et peut-être nuls. Il n'en est pas de même des stimulans chimiques ; comme ils excitent toujours sur le canal de l'urètre une impression plus vive et plus permanente, ils pourroient ce me semble, remplacer dans ce cas l'inoculation syphilitique ; car, comme celle-ci, ils occasionnent un écoulement de mucus, une véritable blennorrhagie qui parcoure ses périodes, et qui étant imprudemment traitée, peut, comme la syphilitique, causer de graves accidens. D'un autre côté, si l'on considère que l'inoculation syphilitique ayant plus d'analogie avec l'écoulement qu'on veut rétablir, il est probable qu'elle doit agir avec plus d'efficacité qu'un stimulant étranger. L'on restera sagement dans le doute jusqu'à ce que le flambeau de l'expérience vienne montrer la route que l'on doit préférer. En attendant, nous n'en devons pas moins regarder comme certains et démontrés dans ce cas, les avantages de l'inoculation d'un virus dangereux, qui, dans les mains d'un praticien instruit, devient un moyen puissant d'arracher ses malades à la mort, et de les mettre sur la voie d'une guérison aussi sûre que facile.

Après avoir présenté les avantages que la pratique médicale peut retirer de l'inoculation syphilitique lors des accidens causés par la suppression d'une blennorrhagie, passons à d'autres applications non moins importantes du même procédé, et d'abord au traitement de la syphilis invétérée et qui résiste aux traitemens ordinaires. Ici, quoiqu'ayant en ma faveur le sentiment éclairé par la

pratique heureuse de M. le professeur Percy (1), Je suis loin de croire que je ne rencontrerai aucun obstacle, et que je pourrai facilement venir à bout de démontrer les avantages d'une pratique de la bonté de laquelle je suis pleinement convaincu.

La syphilis, pour être une des maladies chroniques dont le traitement soit le mieux connu et exposé avec le plus d'ordre et de clarté dans les ouvrages de ceux qui en ont écrit *ex-professo*, n'en résiste pas moins quelquefois à toutes les tentatives que le raisonnement appuyé sur l'expérience peut suggérer aux praticiens les plus instruits et les plus heureux. Malgré les talens de ceux qui sont placés à la tête des hôpitaux destinés à cette maladie, on voit encore souvent ses victimes ou succomber avant la fin du traitement, ou bien, après avoir essayé pendant des mois, des années entières, des remèdes qui n'ont fait, en palliant leurs maux, que rendre le poison qui les cause plus difficile à détruire par les moyens que nous avons pour l'attaquer, elles vont traîner ailleurs un corps que déforme tous les jours le virus qu'il recèle. Si les praticiens sages et éclairés sont loin de ne compter que des succès, que doit-on dire de cette tourbe d'assassins patentés, de ces vils charlatans qui remplissent les ponts et les carrefours de la capitale de leurs pamphlets insidieux, de leurs

---

(1) M. Percy, professeur de cette École, a envoyé à l'Académie de Chirurgie un mémoire sur ce sujet, qui ne se trouve pas dans les recueils publiés par cette Société savante. On trouve seulement le rapport qu'en fit *Fabre*, et qu'il imprima dans la suite à la fin de ses *Recherches sur différens points de physiologie*, t. 2, p. 320. *Paris*, 1783.

annonces perfides par lesquelles ils promettent solemnellement *de guérir en moins de quinze jours agréablement et commodément* les affections syphilitiques les plus invétérées? Misérables parasites, qui ne vivent qu'aux dépens du corps politique dont ils retranchent les membres! Pour un homme qui doit au hasard et à sa bonne constitution de sortir intact de leurs mains, vingt sont les dupes de leurs mauvais traitemens. Ils font disparoître pour un temps les symptômes les plus manifestes; ils engourdissent en quelque sorte le virus, qui dès-lors affecte une marche tellement lente, qu'on n'apperçoit ses progrès qu'après un long laps de temps, et qu'alors les remèdes jusqu'ici employés sont le plus souvent inutiles et insuffisans. Ce que je dis n'est malheureusement que trop vrai; les observateurs fourmillent d'exemples, et ceux qui ont l'habitude des hôpitaux savent que lorsque la syphilis ou quelques-uns de ses accidens ont résisté à un traitement bien administré; ou bien lorsque, par une méthode pernicieuse, on n'a fait que pallier quelques-uns de ses symptômes sans détruire radicalement la cause qui les produisoit, la maladie ne cède alors à aucun des moyens avec lesquels on l'auroit avantageusement combattue (1).

---

(1) M. Swédiaur, t. 2, p. 582 de son ouvrage, rapporte un exemple de vérole qui, après avoir été palliée par le mercure, résiste, depuis plusieurs années à tous les moyens les mieux combinés. N'eût-il pas été avantageux dans ce cas de tenter l'inoculation syphilitique dont nous parlerons plus bas? Dans une aussi fâcheuse situation il faut tout entreprendre, plutôt que d'abandonner le malade à une mort certaine.

On rencontre fréquemment des sujets qui ont passé à deux ou trois traitemens sans succès ; c'est en vain qu'on cherche chez eux à attaquer le virus syphilitique , il résiste à tous nos efforts et se joue de tout ce que nous employons contre lui : on diroit, à la manière dont il se comporte , qu'il n'est plus le même. Sommes-nous bien sûrs, en effet , que ce soit encore le même virus que celui qui a causé les premiers accidens ? N'est-il pas plutôt probable que les médicamens administrés, la réaction vitale nécessaire pour que les premiers symptômes aient été palliés , auront modifié ce même virus , et rendu tel qu'il ne peut plus être combattu par les armes auxquelles il céderoit sans sa transmutation? Ceci ne conserve même plus le caractère conjectural , quand on voit tous les remèdes qui peuvent détruire le virus syphilitique être ici de nulle valeur ; car , si le virus conservoit son caractère , pourquoi ne céderoit-il pas aux remèdes qui le détruisent toujours quand il n'a subi aucune modification ? Cette dégénération dont je parle , admise par une multitude d'auteurs , est d'ailleurs prouvée par les antiques observations des Brames , dans l'Inde (1) , qui ont reconnu que la vérole invétérée dégénère en *elephantiasis*. Je ne chercherai pas davantage de preuves , tous les praticiens étant bien convaincus de la différence qu'il y a entre une syphilis invétérée , ou tourmentée par des remèdes mal administrés , et la même maladie lorsqu'elle est récente et n'a encore subi aucun mauvais traitement.

Dans ces cas désespérés , la plupart des médecins se contentant de gémir sur le sort des victimes de cette

(1) *M. Swédiaur*, t. 2 , p. 125.

maladie, fruit du libertinage ou de l'inexpérience de ceux qu'elle tourmente, elles furent abandonnées ou ne reçurent que d'inutiles secours. Elles traînoient dans les souffrances les restes d'une vie que la mort, trop tardive à exaucer leurs vœux, venoit enfin terminer ; ou bien, méprisant les leçons d'une malheureuse expérience et s'exposant de nouveau au poison qui avoit détruit leur santé, elles reçurent la contagion, et par un nouveau traitement, plus heureux que les précédens, elles furent délivrées en même temps et du mal nouvellement contracté, et de celui qui depuis long-temps attristoit leur existence, et durent ce bonheur à la même cause qui naguère les menaçoit d'une destruction prochaine. De semblables faits, épars dans les auteurs et apperçus de loin en loin par les praticiens, furent entièrement perdus pour l'art, jusqu'à ce que M. Percy en fit le sujet du mémoire dont j'ai parlé plus haut. Malgré toute l'éloquence de l'auteur et les preuves nombreuses qu'il avoit rassemblées, il paroît par le silence de l'académie qu'elle n'y donna pas toute l'attention qu'on auroit pu en espérer. Ces vues sages et lumineuses sur une partie du traitement antisyphilitique jusqu'alors si malheureuse, furent tellement négligées, qu'on a peine, dans tout le temps qui s'est depuis écoulé, à trouver quelques exemples de leur emploi autrement que par le hasard ; c'est pourquoi je crois nécessaire de rapporter quelques-unes des observations sur lesquelles M. Percy s'appuyoit dans le mémoire précité.

Un tambour du régiment de Rouergue avoit inutilement passé par les remèdes à Landau et à Besançon, pour une vérole dont les symptômes étoient un bubon à l'aine

droite, un chancre profond à la base du gland près le frein, des douleurs dans tous les membres et une espèce d'ictère universel. Le desir d'être guéri avoit rendu cet homme docile et exact pendant les deux traitemens, dont l'un avoit été sans succès, et l'autre n'avoit eu que celui de cicatriser le chancre, sans avoir rien fait ni à la jaunisse, ni au bubon, pour lequel le malade se servit de pilules mercurielles et d'emplâtres fondans, jusqu'à ce que sa constance étant lassée, il contracta une seconde vérole qui, quinze jours après les risques qu'il en avoit courus, se déclara par une infinité de porreaux à la verge, par un chancre au prépuce et par le renouvellement de l'ancien, par l'accroissement inflammatoire de son bubon, et l'augmentation des douleurs qui lui étoient restées par tout le corps : l'ictère seul parut ne s'en être pas senti. Dans cet état, le malade rentra à l'hôpital Saint-Louis de Besançon, où il eut vingt frictions qui dissipèrent en même temps ses premiers et ses derniers symptômes, et lui rendirent une santé qui s'est toujours bien soutenue.

En 1777, un employé aux fermes du roi passa par les remèdes pour un chancre au voile du palais, deux autres à la verge, et une multitude de crêtes à l'anus. Après des préparations bien conduites, il reçut dix-huit frictions de deux gros chacune : il saliva à la cinquième ; mais le ptyalisme n'ayant suspendu que fort peu de temps les frictions, il arriva en six semaines au nombre ci-dessus désigné. Il quitta les remèdes sans en avoir tiré d'autre fruit, que la cicatrisation des deux chancres de la verge : celui de la gorge existoit encore ; et les crêtes qu'on avoit coupées et cautérisées, ne furent pas long-temps à renaître ; il eut de plus une sorte d'aphonie,

accompagnée d'un bruissement continuel dans les oreilles. Un de ses parens le mit entre les mains d'un ancien chirurgien-major d'artillerie, qui lui fit essuyer un nouveau traitement, lequel fut aussi infructueux que l'autre. Ce chirurgien excisa les crêtes; elles revinrent encore : la gorge resta dans le même état; le bruissement d'oreilles et l'extinction de voix persévérèrent. Il ne guérit donc pas ce malade, dont l'état se trouva pire, même après six mois de régime et de remèdes : alors l'ennui et les sollicitations de ses amis l'ayant ramené auprès des femmes débauchées, il prit évidemment une nouvelle vérole, qui en moins de huit jours rouvrit les anciens chancres, en produisit un troisième, ainsi qu'un bubon à l'aine droite, et ulcéra l'arrière-bouche dans presque toute son étendue. Le soin de cette nouvelle maladie fut confié à M. Percy, père. Après avoir convenablement préparé le malade, il lui donna seize frictions; il n'y eut point d'apparence de salivation : le bubon se dissipa; les crêtes tombèrent d'elles-mêmes; le garde recouvra enfin une santé qui ne s'est point encore démentie.

M. Percy allant passer chez lui le quartier d'hiver de l'année 1778, trouva à la maison un soldat du régiment de Grenoble artillerie, qui, parce qu'il y avoit été autrefois son domestique, y étoit venu, du consentement de M. Percy, père, pour se rétablir d'une maladie qu'il avoit, soi-disant, essuyée à Strasbourg. Cette maladie, il l'avoit encore : c'étoit une vérole affreuse, ayant pour symptômes un chancre qui avoit détruit la glande amygdale gauche : un autre chancre qui occupoit les deux tiers de la couronne du gland, une dartre au périné, au scrotum, et au haut de la cuisse gauche, un teint plombé et des bou-

tons violets au front : vérole pour laquelle il avoit déjà passé deux fois par les remèdes, et pris une infinité de drogues, comme il l'avoua par la suite. Après quelques préparations préliminaires, et avoir essayé inutilement la tisane de *Felz*, M. Percy fit l'insertion du virus vénérien à ce malade, en présence de plusieurs chirurgiens et médecins; après avoir délayé avec un peu de salive, le pus chancreux qu'il avoit sur une tablette de verre, il en chargea la pointe d'une lancette, qu'il porta horizontalement sur la partie du bras droit où s'attache le tendon du deltoïde; il y fit, entre l'épiderme et le corps réticulaire, une première piqûre sans effusion de sang : puis, ayant rechargé le même instrument, il en fit une seconde, ensuite une troisième; il en pratiqua autant au bras gauche dans le même endroit et avec les mêmes précautions; il n'appliqua aucun appareil sur ces piqûres; il mit le malade au régime végétal, et lui prescrivit une abondante boisson de tisanne sudorifique. Cinq jours s'écoulèrent sans qu'il parût rien de particulier. Le sixième à midi, le malade éprouva une douleur assez vive au bras gauche; à deux heures il en eut une semblable au bras droit; les piqûres devinrent béantes; le soir une zône rouge environna l'un et l'autre bras : le malade eut alors quelques horripilations; pendant la nuit il eut mal à la tête et des alternatives de chaud et de froid. Le lendemain, septième jour de l'inoculation, les piqûres furent enflammées et douloureuses, les bras enflés dans presque toute leur étendue; quelques glandes axillaires se tuméfièrent; la gorge fut ardente; le malade eut la fièvre toute la journée, et sur le soir vers les neuf heures, temps auquel il se plaignit que sa dartre et son chancre le fai-

soient beaucoup souffrir. Le huit de l'inoculation, la gorge étoit dans le même état que la veille ; le piqûres ne formoient plus qu'une plaie suppurée ; les dartres et les chancres n'avoient que très-peu augmenté. Le neuf et le dix, les choses semblèrent être dans le même état. Le onze, l'aine gauche s'engorgea ; plusieurs glandes s'agroupèrent, et affectèrent les signes d'un bubon : ce n'en fut cependant pas un. Le quatorze, la plaie du bras droit fut cicatrisée parfaitement ; celle du bras gauche s'étoit agrandie : la gorge alla mieux ; les douleurs causées par le chancre et la dartre se dissipèrent. Enfin, le dix-huit il n'y parut presque pas : le malade étoit rendu à son premier état, excepté que les chancres de l'amygdale et de la couronne du gland étoient plus étendus, et qu'il lui restoit un ulcère profond au bras gauche. A cette époque, M. Percy fut obligé d'aller rejoindre son régiment : il laissa le soin du traitement à M. son père, qui commença les préparations un mois et demi après l'inoculation : il lui administra les frictions au nombre de seize. Ce traitement eut tout le succès qu'on pouvoit desirer.

Ne paroît-il pas indubitable que les malades qui sont le sujet des deux premières observations, durent leur guérison à une nouvelle inoculation syphilitique, puisque leurs affections, auparavant rebelles à tous nos efforts, ont ensuite si facilement cédé ; tandis que, sans cette nouvelle addition de virus, en suivant la marche générale et ordinaire de la maladie, qui devient d'autant plus tenace qu'elle est plus invétérée, elle n'eût pas dû céder aux médicamens employés infructueusement dans les traitemens précédens. Ne paroît-il pas aussi certain

que le malade de la troisième observation n'a été si facilement guéri, que par le mélange d'une nouvelle quantité de virus à celle déjà existante chez lui, et qu'avoient fait dégénérer les traitemens qu'il avoit subis? Ceci est conséquent aux principes que de célèbres médecins ont posés sur le traitement des maladies chroniques (1), qu'on ne peut parvenir à guérir sans les renforcer, en quelque sorte les remonter et les changer en aiguës. Or nous ne pouvons parvenir à cette fin qu'en augmentant la cause morbifique, si elle est en notre pouvoir, ou bien en excitant une réaction plus énergique des forces vitales. Ce dernier mode a déjà été inutilement tenté lors de l'administration du mercure qui excite des accès fébriles : véritables ressources de la nature pour détruire le principe délétère (2). Il ne nous reste donc qu'à augmenter la cause de la maladie, qu'à rappeler à son type primitif, par l'addition d'une nouvelle dose de virus, celui qui cause les accidens que l'on veut faire disparoître, et qui ne résiste que parce qu'il ne conserve plus son véritable caractère. Cette indication ne peut se remplir d'une autre manière que par l'inoculation syphilitique, que je ne balance pas, d'après les observations précédentes, à proposer comme moyen de sauver les malades affectés de syphilis invétérée, qui a résisté aux traitemens ordinairement employés pour la combattre; et s'il ne faut que des réussites pour l'autoriser, la bonté de cette inoculation ne sera point contestée, sur-tout si l'on écarte la

---

(1) Bordeu, *Recherches sur les Malad. chron.*, p. 19. *Paris*, an 9.

(2) Portal, *Observ. sur le Rachit.*, p. 72.

prévention qui doit toujours être bannie quand il s'agit de la santé et de la vie de nos semblables. Cette inoculation étant adoptée, on pourra la faire, comme celle des virus *variolique* et *vaccin*, en chargeant l'extrémité d'une lancette du pus d'un ulcère syphilitique, ou du fluide d'une blennorrhagie de même nature; et en en faisant l'insertion sous l'épiderme vis-à-vis l'attache du tendon du muscle deltoïde (Scapulo huméral. *Chaussier*), ou en tel autre lieu qui, suivant le cas, paroîtroit plus convenable. Il seroit aussi possible d'inoculer la syphilis par le contact d'une membrane muqueuse. Je ne conseillerai cependant pas d'exposer le malade à la cause la plus commune de la propagation de ce virus, le coït avec une personne infectée, ce conseil subversif de la morale étant d'ailleurs impraticable en plusieurs cas. Depuis le mémoire qu'il a rédigé sur ce sujet et dont j'ai parlé plus haut, M. le professeur Percy préfère d'inoculer la maladie en se servant d'un plumaceau couvert du pus d'un ulcère syphilitique sur lequel il a séjourné; il applique ce plumaceau sur la membrane muqueuse du vagin chez les femmes, et sur le gland chez les hommes. Je donnerai aussi la préférence à ce moyen; mais je pense que, pour causer plus sûrement l'infection générale et pour que l'inoculation ne se bornât pas à produire quelques affections locales, il faudroit opérer une solution de continuité à la membrane muqueuse. C'est ainsi que M. Swédiaur (1), affecté d'une blennorrhagie syphilitique, reçut l'infection générale par l'algalie, qui fut employée pour évacuer l'urine accumulée dans sa vessie, où cette sonde ne péné-

(1) *Traité des Malad. vénér.*, t. 1, p. 78.

tra qu'en déchirant la membrane muqueuse de l'urètre : ce qui fut annoncé par la sortie de plusieurs gouttes de sang.

Les accidens qui suivent la suppression d'un écoulement blennorrhagique, et la syphilis chronique qui résiste à tous nos moyens, ne sont pas les seules circonstances qui puissent solliciter l'inoculation du virus syphilitique; il en est encore où j'oserai, fondé sur l'expérience de praticiens célèbres, proposer ce moyen dangereux, je l'avoue, mais qui l'est beaucoup moins que les maux auxquels nous voulons remédier. Ces cas sont ceux où des brides considérables dans le canal de l'urètre, ou bien un endurcissement squirreux du testicule sont la suite du mauvais traitement d'une blennorrhagie syphilitique : quoique alors il n'existe plus dans le corps un seul atome de virus, je n'en admets pas moins l'avantage de son inoculation, non pas, comme dans la circonstance précédente, de manière à produire l'infection générale, mais ici de façon à occasionner, s'il est possible, une blennorrhagie. Je vais, pour confirmer ce que j'avance, rapporter une observation que m'a communiquée M. Percy.

Un cavalier, obligé de se servir de bougies à cause d'un étranglement du canal de l'urètre qui lui rendoit l'éjection des urines souvent impossible et toujours plus ou moins difficile, s'étant trouvé au dépourvu et ayant négligé de lui en demander d'autres, en emprunta d'un domestique d'officier à qui un chirurgien étranger en fournissoit pour une gonorrhée accompagnée d'une courbure considérable de la verge. Ce domestique avoit déjà porté ces bougies, qu'il redressoit chaque fois qu'il vouloit les introduire. Il n'en avoit en tout que six dont il se servoit

depuis plus d'un mois. Le cavalier avoit eu autrefois une gonorrhée dont le mauvais traitement avoit causé l'embarras de l'urètre ; mais il n'éprouvoit aucune douleur, et il n'avoit qu'un léger suintement, effet de l'introduction de la bougie. Il ne se servit de celle du domestique qu'une seule fois et la garda toute la nuit : le lendemain elle lui sembla si mauvaise qu'il ne voulut plus l'employer. Cinq jours se passèrent sans qu'il s'apperçût de rien ; le sixième, il eut de fréquentes envies d'uriner et ressentit quelques cuissons ; il vint me demander des bougies ; mais il avoit une véritable gonorrhée virulente que j'aurois crue acquise avec une femme, si cet homme, reconnu pour très-sincère, ne m'eût attesté le contraire et ne m'eût fait l'histoire de la bougie. Je le traitai selon les règles de l'art. Les érections furent terribles pendant dix-huit jours ; l'écoulement dura deux mois et demi, le testicule gauche s'étoit enflé sans une diminution apparente de la quantité de l'écoulement ; il fallut près de quinze jours pour le guérir ; enfin, au bout de trois mois la guérison fut complète ; et, ce qu'il y a d'heureux pour le malade, c'est que l'urètre ayant repris son calibre ordinaire, les urines n'ont plus trouvé d'obstacle et coulent encore aujourd'hui avec la plus grande aisance.

Est-ce là une inoculation, ou doit-on attribuer à l'introduction d'une bougie stimulante les symptômes qui ont si bien caractérisé une blennorrhagie? Si la bougie eût été chargée d'un emplâtre un peu stimulant, son application eût d'abord causé des douleurs, de l'inflammation et un écoulement qui eût cédé en peu de jours. Il est plus naturel de penser, si l'on rapproche tous les

symptômes de cette maladie, que cette bougie avoit été imprégnée de virus pendant le séjour qu'elle avoit fait à plusieurs reprises dans l'urètre du domestique affecté d'une vive blennorrhagie, et qui, se développant sur les parois de celui du cavalier, y tint lieu du virus qu'on absorbe dans un commerce impur.

Il est évident que cet homme ne dut la disparition de l'affection de l'urètre qui l'incommodoit beaucoup, et qui tôt ou tard eût peut-être occasionné de graves accidens, qu'à l'inoculation syphilitique qui développa une nouvelle blennorrhagie qui, changeant les accidens invétérés en récens, la maladie chronique en aiguë (1), permit à la nature de dissiper une affection qui eût résisté à tous les traitemens, ou qu'on eût seulement pu pallier tant qu'elle eût conservé son caractère chronique (2).

Quant à l'endurcissement squirreux du testicule, tous les médecins connoissent les difficultés, et souvent même l'impossibilité de sa cure ; ils n'ignorent pas non plus les accidens auxquels les malades restent exposés et qui sont tels qu'ils peuvent les conduire à la mort, qui est presque certaine lorsqu'il est dégénéré en cancer ; car alors il ne reste souvent pas même la cruelle ressource de l'amputation. Il n'y a pas de parallèle à établir dans un cas semblable entre la maladie que je propose de com-

---

(1) Bordeu, *Recherches sur les Maladies chroniques*, pag. 105 et 106.

(2) Le jeune homme qui fait le sujet de la seconde observation de *Cambotte*, rapportée plus haut, n'est-il pas aussi dans le même cas ?

muniquer, et celle qui existe et que l'on espère détruire. Ces considérations déterminèrent un praticien distingué, qui a écrit (1) sur cette maladie avec autant de justesse que de clarté, à tenter l'inoculation syphilitique qui lui réussit et qu'il vit réussir entre les mains de plusieurs autres. C'est de ce témoignage que je m'étaye pour justifier ce moyen qui, tout extrême et hasardeux qu'il paroît, a déjà pour lui l'expérience et le succès d'hommes dont la véracité ne peut être suspectée, ce qui me dispensera de rapporter plus de preuves de son efficacité, celles-là étant suffisantes pour faire disparoître toute espèce de doute sur ce point.

Si jusqu'à présent, éclairé par le flambeau de l'expérience, j'ai pu marcher d'un pas certain vers le but que je voulois atteindre, il n'en est plus de même lorsque, abandonné à mes foibles lumières, j'essaie de parcourir un sentier nouveau, où je puis à chaque instant m'égarer sans que rien m'indique l'erreur ou me la fasse éviter. J'entreprends donc, en tremblant, de remplir le reste de la tâche que je me suis imposée.

Le vice scrophuleux est le plus souvent la suite du virus syphilitique (2); c'est même l'héritage que les pères infectés transmettent le plus souvent à leur progéniture; et quelque modifié que doive être le virus syphilitique pour produire les affections scrophuleuses, il n'en est pas moins vrai que dans cette dernière maladie les altérations des os

---

(1) Swédiaur, *Traité des Maladies vénériennes*, t. 1, p. 184.

(2) Sauvages, *Nosol. méthod.*, class. VIII, sect. 2; et Portal, *Observat. sur le Rachit.*, p. 130.

et des parties molles sont sensiblement les mêmes (1) : aussi trouve-t-on communément dans les mercuriaux des remèdes utiles à lui opposer. Le rachitisme de même est très-rarement une maladie essentielle, mais le plus souvent consécutive aux vices vénérien et scrophuleux (2). Ici encore les mercuriaux et le muriate de baryte ont souvent été utiles et ont opéré nombre de guérisons inattendues. . . . Quoique possédant des médicamens aussi efficaces, on est cependant loin de n'avoir que des succès à raconter. Ces affections, les plus opiniâtres de toutes, et dans bien des cas l'opprobre des médecins, dont elles épuisent inutilement le savoir, résistent à tous nos moyens d'attaque, et conduisent, par une route hérissée de tourmens, les sujets qui en sont affectés à une mort aussi inévitable que prématurée. Resterons-nous toujours spectateurs immobiles d'une semblable lutte? ne chercherons-nous jamais à secourir ces êtres malheureux qui n'existent que par des infirmités?.... Tous les moyens ordinaires n'ont rien fait ; il faut donc ici sortir du cercle habituel, si l'on ne veut voir périr ces malades ; c'est le cas de suivre l'ancien adage : *anceps experiri remedium.* Mais quel est donc ce moyen qui, quoique d'un effet douteux, pourroit être employé et conserver la vie à des hommes qui n'en ont vu que l'aurore? Celui qui, rappelant la maladie au type primitif dont elle a dégénéré, de chronique et masquée qu'elle est, la présenteroit sous sa véritable forme, sous son aspect propre, la rajeuniroit, si je puis m'exprimer de la sorte, par l'addition d'une por-

(1) Portal, *Observation sur le Rachit.*, p. 126 et 127.

(2) Le même, p. 7 et 8.

tion de levain morbifique qui n'ait encore subi aucune altération. Ce moyen, en un mot, que j'hésite de nommer, c'est l'inoculation syphilitique, que je crois seule capable de remplir cet objet. Je ne puis encore, il est vrai, citer aucun fait en ma faveur ; mais le desir de sauver la vie à quelques malheureux suffira pour m'excuser, et porter les praticiens philantropes à faire l'essai d'un moyen que je soumets aujourd'hui au tribunal suprême de la Médecine, y renonçant d'avance s'il croit que je professe une erreur dangereuse.

FIN.